

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 01/12/2017

Ouverture de la séance à 14h30.

Membres présents :

Mme B. REMMERY
Mme A. WALENTOWSKI
Mr Y. DUPUIS
Mme Le Dr A. HUGODOT
Mr C. VENANT
Mme M. BLANQUET
Mme C. MASCLLET

Mr R. PLUMECOCQ
Mme J. VANDENBUSSCHE
Mr D. BEHAL
Mme T. DUHEM

Directrice
Membre titulaire - Représentante des familles
Coordonnateur des Soins
Médecin Coordonnateur USLD/EHPAD
Cadre de Santé USLD/EHPAD
Représentante du Conseil de Surveillance
Adjoint administratif en charge du secrétariat du
Conseil de la Vie Sociale
Représentant d'association des usagers « France
Membre titulaire - Représentante des Familles
Membre titulaire - Représentant des familles
Membre suppléant - Représentante des familles

Membres absents et/ou excusés :

Madame L. COGET

Mme E. BEGHIN

Mme M. RICELLI

Mr B. DEFER
Mme AL. BEAUCHAMP
Mme N. MARCINIAK
Mr M. MACHUT
Mme P. DENEFF

Membre titulaire - Représentante des
organisations syndicales
Membre titulaire - Représentante des
organisations syndicales
Membre suppléant - Représentante des
organisations syndicales
Membre titulaire - Représentant des familles
Cadre Supérieur de santé Pôle médecine Gériatrie
Représentante du Conseil de Surveillance
Membre suppléant - Représentant des familles
Cadre Supérieur de Santé DSSI

1- Approbation du compte-rendu du 09/06/2017

Le compte rendu du 09/06/2017 est soumis à approbation des membres de l'assemblée.

Aucune remarque n'étant faite, les membres émettent un avis favorable à l'unanimité.

2- Locaux et travaux au 3^{ème} étage : matériel, fonctionnement TV, disparition du linge, chariot douche

Mme La Présidente souhaitait faire un point sur l'avancée des travaux au 3^{ème} étage. Les travaux dans les chambres à 3 lits et les travaux de peinture dans la salle à manger sont prévus en début d'année 2018.

Monsieur Machut est satisfait du bon fonctionnement des téléviseurs à la suite d'un problème de réception.

Madame Valentowski souhaite aborder de nouveau le problème lié à la disparition du linge. Madame Remmery demande à ce que les lingères soient très vite informées et pouvoir donner une explication.

Monsieur Dupuis propose une visite aux familles pour expliquer le circuit du linge.

Madame Remmery informe les membres de l'assemblée de l'acquisition de 3 absorbeurs d'humidité : 2 dans chaque couloir et 1 dans la chambre d'une résidente. Ceux-ci s'avèrent très efficaces et les odeurs ont disparu.

Les sols ont été décapés par les équipes de nuit. Monsieur Dupuis souligne que le décapage des sols est fait 1/trimestre.

Madame Duhem trouvait dommage qu'il n'y ait qu'un charriot douche pour les 2 étages et le risque de panne. Madame Remmery inscrit dans la section investissement l'achat d'un nouveau charriot pour 2018.

Monsieur Venant fait part de la mise à disposition de solutions hydro alcooliques et ne pas hésiter à en faire la demande auprès du personnel.

3- Problèmes liés au bien être du résident : soins des cheveux, installation au fauteuil

Madame Valentowski souhaite faire part de sa satisfaction et d'une nette amélioration liée au lavage des cheveux.

Madame Remmery rappelle que l'établissement emploie une coiffeuse et que de ce fait la prestation coiffure est offerte aux résidents, ce qui n'est pas le cas en général pour les Ehpad.

Une réflexion est à mener pour savoir si cette prestation est maintenue dans le nouvel Ehpad ainsi que la prestation liée à l'entretien du linge.

Monsieur Venant informe les membres de l'assemblée de la mise en place au cours du 1^{er} trimestre 2018, d'un cadre de fonctionnement pour l'ouverture du nouvel Ehpad où seront conviés les membres du cvs et le personnel.

Madame Remmery propose également au cours du 1^{er} trimestre 2018 une réunion des familles. L'ouverture de la résidence Somania est prévue entre le 15/12/2018 et le 15/01/2019.

Le Docteur Hugodot explique que les résidents du 2^{ème} et 3^{ème} étage déjà en Ehpad, intégreront la résidence Somania. Le 2^{ème} étage aura pour vocation d'accueillir uniquement les résidents hébergés en USLD.

Monsieur Venant annonce qu'il sera mis en place une bourse à l'emploi en interne, puis ensuite des recherches extérieures.

Des formations liées aux troubles psycho-comportementaux seront proposées en 2018 aux équipes soignantes avec les interventions également de 2 psychologues : Monsieur Barbier et Monsieur Nestor.

4- Présentation du nouveau contrat de séjour et des avenants

Monsieur Venant et Le Docteur Hugodot présentent le nouveau contrat de séjour, l'annexe précisant les mesures prises pour garantir la liberté d'aller et venir du résident, la désignation de la personne de confiance, les directives anticipées.

Le Docteur Hugodot insiste sur les explications données, le rôle de la personne de confiance, ses responsabilités, l'interface avec les soignants, les décisions médicales, sociales autour du résident. Le Docteur Hugodot évoque également la rédaction des directives anticipées, l'importance d'exprimer ses volontés par écrit sur les décisions médicales à prendre lorsque le résident est en fin de vie, sur les traitements ou actes médicaux qui seront ou ne seront pas engagés, limités ou arrêtés.

Le Docteur Hugodot souhaite aider les résidents, en capacité de le faire, à rédiger leurs directives anticipées.

Le Docteur Hugodot explique également le dispositif sur les libertés d'aller et venir, l'installation du résident en Unité de Vie Alzheimer, en Unité d'hospitalisation Renforcée., la contention au lit, au fauteuil. Les risques et les bénéfices des mesures envisagées sont inscrites dans le document signé par le résident ou sa personne de confiance ou son représentant légal. Cette pièce est annexée au contrat de séjour.

Monsieur Plumecocq rappelle l'importance d'expliquer les décisions qui sont prises, insiste sur la communication, le besoin d'échanger avec les familles sur les mouvements du résident.

5- Organisation de Dr Hugodot en lien avec l'élaboration des projets de vie des résidents- Participation des familles et des représentants légaux

Mr Venant et Le Docteur Hugodot informent les membres de l'assemblée de la mise en place à partir de janvier 2018, d'un calendrier afin d'élaborer les projets de vie individuels des résidents. Des rencontres avec les familles ou représentants légaux sont programmées : 2/ semaine le vendredi après midi. Sont associés à l'élaboration du projet : Mr Venant, le Docteur Hugodot, le résident, la famille proche, la personne de confiance ou son représentant légal, 1 soignant référent et la mise en place d'un binôme.

Monsieur Plumecocq rappelle qu'il est important de faire partie d'une association pour donner de la vie à l'établissement et permettre de passer une convention.

6- Questions diverses

Monsieur Venant présente le programme des manifestations de fin d'année 2017 avec le repas de Noël le 07/12/2017 où les familles sont invitées pour le dessert. La fête de St Nicolas le 05/12/2017 avec la Chorale Chante et Moi, la Messe de Noël le 19/12/2017 en présence de l'équipe de l'aumônerie de Somain.

Pour 2018, Monsieur Venant rappelle la programmation 1/mois d'un repas à thème tout au long de l'année avec un service à l'assiette et l'utilisation d'un charriot maître d'hôtel sur les deux étages pour les résidents qui mangent en salle à manger, la présence d'une art thérapeute chaque mercredi après midi.

Madame Valentowski trouve dommage que peu de familles participent aux manifestations proposées aux résidents. Elle exprime sa satisfaction sur le succès du barbecue.

Monsieur Venant fait part de la mise en place d'un projet sur l'esthétique. 1 soignant est en formation en soins esthétiques. Mme Valentowski insiste sur l'estime de soi.

La séance est levée à 16h15.

La Présidente

A WALENTOWSKI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mme Valentowski', with a long horizontal stroke extending to the right.